



FOCUS RH

La cooptation fait son grand retour
p. 20

FORMATION

Les premiers stages Agrisolidaires
p. 23

19 MARS 2020 - N° 2934 - 4 €

TRIBUNE *v*erte

L'emploi et la formation en agriculture et agroalimentaire

NUMÉRO SPÉCIAL

Ingénieur :
formations, métiers et débouchés




apecita

l'emploi agri/agro

Actuellement :

1621 OFFRES
D'EMPLOI

à retrouver sur le site
www.apecita.com

Formation

L'AVENTURE DU VIVANT LANCE SON TOUR DE FRANCE

Après avoir accueilli plus de 7 000 visiteurs durant le Salon international de l'agriculture, le camion de L'aventure du vivant a pris son départ pour sillonner les routes de France ! Cette unité mobile de 18 mètres de long a été conçue afin de promouvoir la diversité des formations et métiers et d'accroître l'attractivité de l'enseignement agricole en allant au plus près

des territoires. Installée au cœur des communes, depuis le 2 mars jusqu'au 17 mai 2020, elle se rendra dans vingt villes françaises¹ à raison de trois jours par ville : deux jours réservés aux scolaires (avec ouverture au grand public en fin de journée) et une journée pour le grand public.

Au programme : un simulateur de conduite d'engin agricole, des vidéos de témoignages de jeunes, des films en 3D, des jeux numériques, des tablettes interactives pour découvrir des filières d'orientation, des mini-conférences...

L'animation est assurée par quatre animateurs tous issus de l'enseignement agricole technique et supérieur (BTSA, licence pro, écoles d'ingénieurs). Leur expérience et la présence de professionnels issus de structures ou d'associations partenaires (Aprodema, Anefa, Unep, Apecita...) faciliteront la rencontre et l'accompagnement des élèves ou du grand public.

(1) Retrouvez les dates des prochaines étapes en page 31.



sommaire

- Fait marquant p. 2
- Essentiel des filières p. 3
- Essentiel de l'actu p. 4
- Dossier p. 5
- Métier à la loupe p. 16
- En immersion p. 18
- Focus RH p. 20
- Opinion p. 22
- Actu de la formation p. 23
- Nos petites annonces p. 24
- Fiche emploi p. 32

15 JOURS EN CHIFFRES

34,4 millions d'ha de soja devraient être semés cette année aux États-Unis (contre 30,8 millions d'ha en 2019).

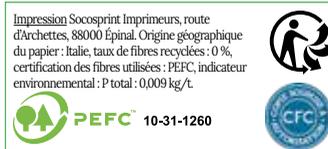
100 000

hectares supplémentaires de tournesol à horizon 2022, c'est ce que préconise le plan de filière de l'interprofession.

● 5 399 exploitations agricoles certifiées de Haute Valeur Environnementale (HVE), au 1^{er} janvier 2020, un chiffre qui a plus que doublé en 6 mois

● 24 000 euros pour une pièce de 228 litres, un nouveau record lors de la 59^e vente des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges.

Pour nous contacter : Tribune Verte : 23, rue Dupont-des-Loges BP 90146 - F-57004 Metz - Cedex 01 - Tél. 03 87 69 18 18 - Fax 03 87 69 18 14 - E-mail : redac@groupe-atc.com - L'adresse électronique de votre correspondant est composée de l'initiale de son prénom, d'un point et de son nom. Toutes les adresses sont hébergées sur le serveur @groupe-atc.com (exemple : pour joindre Aude Bressolier, composez : a.bressolier@groupe-atc.com). Rédaction : Pixel6TM (animatrice de Tribune Verte : Aude Bressolier, Irène Aubert, Danielle Bodiou, Caroline Even, Marie-Dominique Guihard, Claire Lamy-Grandidier, Olivier Lévêque, Emmanuelle Thomas, Sophie Senty, Willy Deschamps), Terroir Est (Hélène Flamant) - Pour joindre la rédaction, faites le 03 87 69 02 57. Secrétariat de rédaction : Pixel6TM (Marlène Brunet). Photographie : Pixel6TM (Laurent Theeten, responsable image). Maquette, mise en page et photogravure : Pixel6TM (03 87 69 18 04) - Conception éditoriale et graphique : TEMA, agence conseil en communication écrite, Tél. 03 87 69 18 01 - Publicité : Tél. 01 40 05 23 10. Annonces formation : Michelle Metz - Tél. 03 87 69 89 72 et Isabelle Szczachor - iszczachor@tema6tm.fr - Tél. 03 57 84 02 58 - Annonces emploi : Apecita - 1, rue Cardinal-Mercier 75009 Paris - Tél. 01 44 53 20 20 - Fax 01 45 26 20 80 - Abonnements et administration : ATC - Tél. 03 87 69 18 18 - Tarif : 1 an en France : 50 € - au n° : 4 €. À l'étranger, nous consulter. Éditeur : ATC SAS au capital de 765 680 € - 23, rue Dupont-des-Loges - BP 90146 - F-57004 Metz Cedex 01 - Code APE 221E - Tél. 03 87 69 18 18 - Fax 03 87 69 18 14 - Président-directeur général : François Grandidier - Actionnaires : FGCI 56 % et Raisin Blanc SA 44 %. CPPAP n° 0621 T 83052. ISSN : 0757-3243. Dépôt légal : à parution. Photo de couverture : Budimir Ievtic/adobe stock



Grandes cultures

LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION EUROPÉENNE DE BLÉ DEVRAIT PROFITER AU MAÏS

Coceral, l'association européenne qui représente le commerce de céréales et d'oléoprotéagineux a publié ses perspectives de récoltes pour 2020. La production européenne (toutes grains confondues) est attendue à 302,7 millions de tonnes, contre 308,9 millions de tonnes en 2019. Dans le détail, la production de blé tendre est attendue en baisse, à 137,9 millions de tonnes contre 145,7 l'an passé. Cette baisse est justifiée par la baisse des superficies



à cause des conditions très humides de l'automne 2019. Cette baisse des superficies vaut pour la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Danemark. Sur ces pays, une baisse des rendements est aussi attendue.

Cette baisse des superficies en blé, devrait profiter au maïs. La production est attendue en hausse à 65 millions de tonnes contre 61 en 2019. La hausse des surfaces est manifeste, 9 millions d'ha attendus contre 8,5 l'an passé.

Enfin en colza, la production est attendue à 17,1 millions de tonnes contre 16,7 l'an passé. L'association retient toutefois une baisse des surfaces en France et en Roumanie, tandis que les surfaces allemandes de colza sont en hausse. Les rendements attendus sont meilleurs que ceux de l'an passé.

Élevage

SUCCÈS POUR LE PREMIER APPEL À PROJETS ESTAMPILLÉ LABEL BAS CARBONE

C'est au Salon international de l'agriculture et en présence de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne, que France carbon agri association (FCAA) a présenté le résultat de son premier appel à projets. Avec 391 éleveurs engagés, c'est un vrai succès. Répartis sur le territoire national, ces éleveurs sont accompagnés par 22 porteurs de projets. À partir du label Bas Carbone élaboré par le ministère de la Transition écologique et solidaire (direction générale de l'Énergie et du Climat), FCAA organise la relation entre les éleveurs engagés dans un plan bas carbone et les acheteurs (entreprises privées, collectivités territoriales...). Le plan bas carbone permet aux éleveurs de combiner

sur leurs fermes des leviers positifs pour l'économie, pour l'environnement et pour le social.

FCAA annonce que d'ici la fin de l'année 2020, tous les éleveurs ruminants (bovins, ovins, caprins) auront la possibilité de réaliser un diagnostic Cap'2ER® et pourront valoriser financièrement leurs progrès en matière de réduction d'émissions de carbone (GES) et de stockage de carbone dans les prairies. À titre d'exemple, les premiers acheteurs ont été la Caisse des dépôts et consignations et le groupe La Poste.

(1) FCAA est composée de la FNPL (bovins laitiers), de la FNB (bovins allaitants), de la FNEC (caprins) et de la FNO (ovins), et souhaite que toutes filières agricoles rejoignent l'association.

Céréales

LE CIC REVOIT À LA HAUSSE LA PRODUCTION MONDIALE

Dans sa publication du 27 février 2020, le Conseil international des céréales revoit à la hausse de 2 millions de tonnes la production mondiale de céréales pour la campagne 2019/2020. Les stocks sont aussi révisés à la hausse de 4 millions de tonnes. Pour les perspectives 2020/2021, le CIC anticipe une récolte de blé record à 769 millions de tonnes, le conseil mise sur une hausse des surfaces d'environ 1 million d'ha, cette hausse significative concerne l'Inde et devrait compenser les baisses enregistrées sur l'UE.

Énergie

TOTAL ET INVIVO MISENT SUR L'AGRIVOLTAÏSME

Total Quadran et InVivo, premier groupe coopératif agricole français, ont annoncé leur volonté de mettre en commun leur savoir-faire en agrivoltaïsme, (entendez : production à la fois de l'électricité et des cultures sur une même surface). Les partenaires ont déjà identifié 200 hectares de terrains agricoles pouvant potentiellement bénéficier d'installations solaires. Total Quadran a ainsi l'ambition d'installer près de 500 mégawatts de photovoltaïque sur des terres agricoles d'ici 2025, pouvant produire l'équivalent de la consommation de plus de 500 000 personnes. « Avec la 3e voie de l'agriculture portée par notre groupe, nous accompagnons la transition écologique et technologique du monde agricole, pour que la production agricole devienne un levier pour lutter contre le changement climatique. Ce partenariat en est une parfaite illustration » affirme Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo.



Installation

GRAINES D'AGRICULTEURS 2020 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Les inscriptions pour le concours Graines d'agriculteurs 2020 sont lancées ! Cette année le thème choisi concerne la communication : « les agriculteurs cultivent leur image ». Cette édition mettra à l'honneur des agriculteurs et des agricultrices qui sont à l'origine ou qui participent activement à des initiatives qui

visent à informer les concitoyens et à les sensibiliser aux enjeux et aux évolutions du métier d'agriculteur. Il s'agit par exemple de l'organisation de journées portes ouvertes au sein des exploitations, d'interventions dans des établissements scolaires, de la création de plateformes d'échanges avec les consommateurs (page Facebook, compte Twitter, chaîne YouTube...).

Pour concourir, il faut s'être installé entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2018. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 avril 2020 sur le site www.demainjeseraipaysan.fr. Un jury constitué de professionnels et de représentants des institutions agricoles locales sélectionnera les finalistes qui seront soumis au vote du public pendant l'été. Début septembre, le jury final déterminera le ou les lauréats qui se verront remettre, lors de l'événement les Terres de Jim, une dotation de 3 000 euros pour les aider dans leur projet.



Interprofession

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DE LA FNPF

La Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF) a annoncé, le 13 février, l'élection de sa nouvelle présidente. Il s'agit de Françoise Roch, productrice de pommes, de prunes et de raisin de table à Moissac, dans le Tarn-et-Garonne. « Femme de conviction, pour qui le collectif est une valeur essentielle, Françoise Roch entend mener les combats et défis qui attendent la filière de manière collaborative et concertée afin de favoriser l'installation des jeunes en arboriculture, de sécuriser la production de fruits et de diversifier ses débouchés », précise la FNPF dans un communiqué.



Écophyto

● LA COUR DES COMPTES ÉMET QUATRE RECOMMANDATIONS

Selon la Cour des comptes, les effets des plans Écophyto demeurent très en deçà des objectifs fixés malgré les fonds importants mobilisés (400 millions d'euros sur dix ans). Ainsi, seulement 12 % des exploitations sont engagées dans des projets labellisés économes en intrants, la cible de 20 % de surface agricole en agriculture biologique pour 2020 est loin d'être atteinte (7,5 % en 2018), etc. La Cour des comptes note que « les parties prenantes soulignent l'excessive complexité administrative et le caractère à la fois peu incitatif et contraignant des dispositifs visant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. »

À la suite de ce constat, la Cour des Comptes a émis 4 recommandations pour les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique : vérifier la mise en œuvre de la lutte intégrée au niveau des exploitations agricoles ; permettre de lier la lutte intégrée contre les ennemis des cultures aux paiements au titre de la nouvelle Pac ; améliorer les statistiques sur les produits phytopharmaceutiques ; et élaborer de meilleurs indicateurs de risques.

Mutagenèse

● LES NOUVELLES TECHNIQUES SOUMISES À LA RÉGLEMENTATION OGM

Le 7 février, le Conseil d'État a jugé que certaines catégories de mutagenèse devaient être soumises à la réglementation OGM. Il demande donc au gouvernement d'ici trois mois de « modifier le code de l'environnement en ce sens » et d'ici neuf mois « d'identifier au sein du catalogue des variétés de plantes agricoles celles qui ont été obtenues par mutagenèse et qui auraient dû être soumises aux évaluations applicables aux OGM et de mieux évaluer les risques liés aux variétés de plantes rendues tolérantes aux herbicides (VRTH). » Cela pourrait amener en pratique à retirer les variétés concernées du catalogue et à en suspendre la culture.



BUDIMIR JEVTCI/ADOBE STOCK

NUMÉRO SPÉCIAL

Ingénieur : formations, métiers et débouchés

L'enseignement supérieur agricole français propose une offre de formation riche et diversifiée pour accéder au métier d'ingénieur et préparer les étudiants à travailler dans des secteurs aussi variés que la production agricole, l'environnement, le développement rural, la transformation agroalimentaire, la distribution, le paysage... Les voies pour y accéder sont également multiples : voie initiale scolaire, apprentissage, formation continue, accès après le bac, après une prépa, ou un bac+2... C'est pour vous aider à vous repérer et à vous orienter que Tribune Verte vous propose ce dossier spécial consacré à la formation et au métier d'ingénieur.

Emploi

DES INGÉNIEURS *aux parcours variés*

Ils sont ingénieurs, jeunes diplômés ou au profil plus expérimenté. Ils nous racontent leurs choix, leurs parcours et leur vision de ce que doit être un ingénieur dans les métiers du vivant.

— PROPOS RECUEILLIS PAR AUDE BRESSOLIER

Valentin Traisnel, Business Développeur chez Karnott-Canada

« UN INGÉNIEUR DOIT SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT »

« Après un bac SSI-sciences de l'ingénieur, j'ai d'abord pensé me diriger vers une école d'ingénieurs généraliste, type Icam, mais, en tant que fils d'agriculteur, je connaissais tout le potentiel d'avenir que représente la filière agricole. J'ai donc choisi d'entrer à Lasalle-Beauvais (aujourd'hui Unilasalle) en 2013.

À cette époque, je n'avais pas de projet professionnel bien défini. C'est à l'occasion d'un stage dans une entreprise de travaux agricoles en 2016 que je suis entré en contact avec les deux fondateurs de Karnott qui était alors en pleine création. Karnott est une solution connectée permettant de calculer, analyser et archiver automatiquement toutes les interventions réalisées par chaque équipement agricole grâce à un compteur (comprenant un GPS et de multiples capteurs) couplé à une application Web et mobile. Eux cherchaient à réaliser des essais en conditions réelles et de mon côté, je trouvais que ça pourrait être intéressant de tester cette solution pour les chantiers d'épandage. Nous sommes restés en contact durant la suite de mes études et les fondateurs de Karnott m'ont fait part de leur envie de travailler avec moi. De mon côté, je voulais sortir de ma zone de confort et j'avais très envie de travailler à l'étranger, plus spécifiquement au Canada. Je leur ai donc proposé d'y faire mon stage de fin d'études sous la forme d'un volontariat international en entreprise (VIE) pour réaliser une étude de marché et étudier la faisabilité d'un déploiement outre-Atlantique. Durant plusieurs mois, j'ai étudié la concurrence, les marchés existants, j'ai réalisé les premiers tests et signé les premiers partenariats... Il s'est avéré que le Canada offrait de réelles

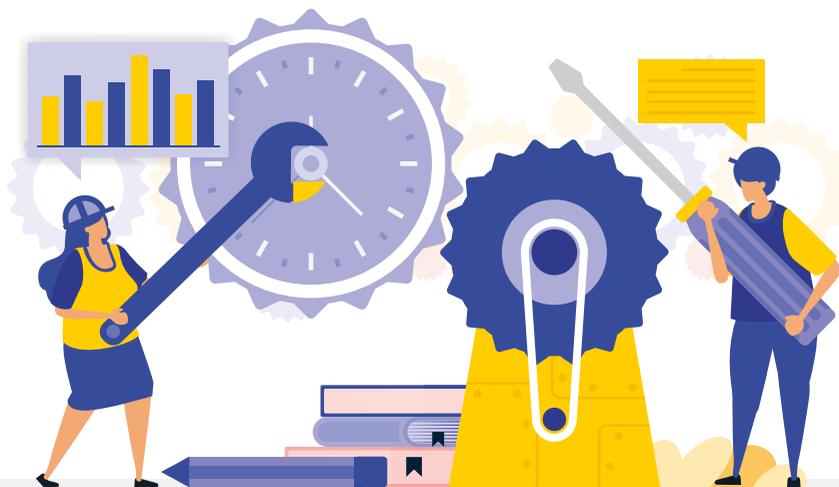


KARNOTT

opportunités, pas seulement en agriculture mais aussi dans le secteur du déneigement.

À la fin de mon stage, j'avais convaincu mes collaborateurs de nous implanter de façon durable au Canada tout en prolongeant ma mission VIE pour un an et demi. Je suis donc aujourd'hui en charge du développement Canada. Nous avons créé la filiale canadienne et je commence à embaucher nos premiers collaborateurs.

Même si j'ai peu de recul quant à mon expérience professionnelle, je ne peux que constater tout ce que m'a apporté ma formation. En école d'ingénieurs, on touche à tout : de l'agronomie à la finance en passant par l'agroéquipement, la gestion, la comptabilité... Cela nous apporte toute une palette d'outils qui nous permet de nous adapter à bon nombre de situations et ce, dans différents domaines. Mais selon moi, un bon ingénieur agricole est avant tout une personne capable de sortir de sa zone de confort pour oser. Même s'il est parfois amené à se tromper, il doit être capable d'apprendre de ses erreurs pour rebondir. C'est en tout cas ce que j'essaie d'appliquer au quotidien ! »



NAKIGITSUNE-SAMA/ADOBE STOCK

Valérie Dodelin, directrice adjointe
d'une PME spécialisée dans les énergies renouvelables

« DANS UN ENVIRONNEMENT EN CONSTANTE ÉVOLUTION, L'INGÉNIEUR DOIT ÊTRE CAPABLE DE PRENDRE DES DÉCISIONS »

« Quand je suis entrée en école d'ingénieurs à l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, mon souhait était avant tout d'apprendre, de comprendre, de découvrir plus en détail le monde du vivant. Mes premiers stages ont été déterminants dans la construction de mon projet professionnel. C'est en effet un stage de 2^e année dans un ranch américain spécialisé dans l'élevage du bison qui m'a incitée à réaliser le suivant à l'Inra, pour étudier le développement de cette production en France. Puis j'ai réalisé mon stage de fin d'études à l'Institut de l'élevage qui m'a embauchée par la suite. J'y suis restée 8 ans tout en évoluant en province, sur des postes à responsabilités grâce à la confiance établie avec ma hiérarchie. J'ai fini par rejoindre le siège à Paris mais la vie de citadine ne me convenait pas vraiment à cette époque. J'ai décidé de partir pour diriger une coopérative agricole et une association d'éleveurs avec pour principale mission de restructurer ces deux entreprises. Puis, en 2010, j'ai eu l'opportunité de travailler un an pour l'Armée de terre dans le cadre du conflit afghan, sur la création d'une filière arboricole avec les paysans de la vallée de Kapisa. Cette mission s'intégrait dans la volonté de l'armée française d'expérimenter le concept « d'approche globale » dans la gestion des conflits armés. Au retour d'Afghanistan, j'ai eu l'opportunité de formaliser cette nouvelle approche, combinant sécurité - développement économique - gouvernance, au sein d'un état-major de l'Otan durant 2 ans. Cette expérience m'a alors donné envie d'approfondir les questions de stratégie et d'organisation et j'ai donc complété ma formation par un master 2 en management au Cnam (Paris). Après une année à enseigner la gestion de projet et la conduite du changement au sein

d'une école d'ingénieurs agricole, j'ai mené la restructuration du site de production d'un établissement pénitentiaire en Corse : une exploitation agricole de 1500 ha employant quotidiennement 70 personnes incarcérées. J'ai réussi à agir sur les trois volets de notre mission, en rendant l'exploitation bénéficiaire, en contribuant à la réinsertion des détenus et à l'économie locale. Aujourd'hui, je suis directrice adjointe d'une PME spécialisée dans les énergies renouvelables, en charge de son développement, de l'innovation, et toujours en relation avec le secteur agricole et les territoires. Le trait d'union entre ces expériences diversifiées est l'agriculture, ma formation initiale et, au demeurant, un enjeu géopolitique mondial. J'ai aussi eu la chance d'avoir de très bons "chefs". J'ai su rester agile dans un monde en perpétuelle évolution. Je pense que c'est un point qui plaît aux recruteurs. Si j'avais un conseil à donner à un jeune qui souhaite se diriger vers un cursus d'ingénieur, je lui dirais que la première des qualités à avoir, c'est la curiosité. C'est elle qui donne envie d'apprendre, de comprendre, d'analyser le monde qui nous entoure. Je ne pense pas qu'il y ait besoin de maîtriser toutes les facettes du métier dès les premières expériences professionnelles. Il est aujourd'hui très facile de compléter ses connaissances et ses compétences grâce à la formation continue. C'est ce que j'ai fait à travers ma formation en management. Un ingénieur est aussi une personne qui doit savoir faire des choix, prendre des décisions au quotidien, dans son métier et plus largement dans sa vie professionnelle. »





Insertion professionnelle

● UN EXCELLENT TAUX D'EMPLOI POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis 2013, une loi prévoit de réaliser des statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, un et deux ans après l'obtention de leur diplôme. Selon les résultats de la dernière enquête, les femmes restent largement majoritaires chez les ingénieurs (62 %). Si, comme leurs homologues masculins, elles trouvent rapidement un emploi moins d'un an leur sortie de l'école (92,8 % des femmes et 93,9 % des hommes), elles ne sont que 69,3 % à signer un CDI, contre 77,3 % des hommes. On notera que les ingénieurs ayant suivi leur formation par apprentissage accèdent encore plus rapidement à l'emploi puisqu'ils sont 97,3 % à signer un contrat dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme et 84 % en CDI. Du côté de la rémunération, un ingénieur en emploi en France gagne en moyenne 33 004 euros bruts annuels. Ce niveau de rémunération varie selon le secteur d'activité investi. Ainsi, dans le secteur de l'agrofourniture ou de l'agroéquipement, le salaire moyen dépasse les 36 000 euros alors qu'il est de 28 000 euros dans les organisations professionnelles agricoles. Là encore, les femmes se retrouvent en bas de classement puisque leur salaire moyen est 200 euros moins élevés que celui des hommes.

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés réalisée en 2019 au sein des écoles de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION DES INGÉNIEURS



Stéphane Patin, directeur de Races de France

● « MES STAGES ONT ÉTÉ DÉTERMINANTS »

« Depuis ma sortie de l'Enita de Clermont (aujourd'hui Vetagrosup) en 1998, je travaille au sein de Races de France. Cette structure, que je dirige depuis 2000, fédère les organismes de sélection des différentes races (bovines, ovines, porcines, caprines mais aussi canines, félines, équines et asines...). Notre rôle est notamment de représenter les membres et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, de tous les organismes nationaux et européens en lien avec l'élevage ainsi que des organismes en charge de la mise en valeur des produits de l'élevage et des territoires. Mon arrivée au sein de Races de France est avant tout le résultat de rencontres. Tout a commencé quand je suis entré en prépa bio après mon bac. Je ne connaissais pas du tout le milieu agricole mais j'étais attiré par tout ce qui touche à la nature, à la planète... Ma prépa était basée dans un lycée agricole et c'est là où j'ai commencé à découvrir l'agriculture, notamment à travers des camarades issus de familles d'agriculteurs. J'ai découvert à ce moment-là les différentes écoles auxquelles je pouvais prétendre et mon intérêt s'est porté vers les écoles d'ingénieurs agricoles. Mon premier stage a été déterminant. Je me suis retrouvé, un peu au hasard, dans une exploitation cévenole de raïoles (une race ovine à petits effectifs), en système transhumant. Ça a été extraordinaire, une expérience que j'ai vraiment adorée et qui a sûrement déclenché quelque

chose chez moi. Puis j'ai fait une seconde rencontre importante alors que j'avais trouvé un job durant le Salon de l'Agriculture comme assistant commissaire sur le cours général agricole ovin. Alors que j'étais en train d'observer ses raïoles, un éleveur m'a demandé si ça m'intéresserait de faire un stage sur la conservation et la valorisation de 3 races ovines locales du sud de la France. Cette expérience a encore plus développé mon goût pour les races et les questions de développement territorial. À la fin de mes études, je remarque une offre d'emploi dans les couloirs de l'école. France Upa Sélection (qui est devenu aujourd'hui Races de France) recherchait une personne pour animer sa section ovine. L'axe « génétique » du poste et le fait qu'il soit basé à Paris ont fait que je n'ai pas souhaité répondre. Mais il s'est avéré que le directeur de la structure avait fait la même prépa que moi et c'est par le réseau des anciens qu'il m'a retrouvé et qu'il a insisté pour que je postule. Finalement, j'ai sauté le pas et aujourd'hui, je dirige la structure depuis près de 20 ans. Alors j'ai évidemment dû me replonger dans la gestion et la comptabilité, mais c'est aussi une des grandes forces de la formation d'ingénieurs : se créer une boîte à outils (techniques, économiques, réglementaires...) dans laquelle on va aller piocher. En résumé, je dirais qu'un ingénieur est une personne polyvalente qui doit être en mesure d'analyser une situation ou une problématique, d'identifier toutes les ressources techniques et humaines pour y répondre, et de les solliciter pour établir une feuille de route. À mon sens, sa principale qualité est sa faculté d'adaptation. »

QUELS EMPLOIS APRÈS UN BAC + 5 ?

EXEMPLES DE MÉTIERS¹

TENDANCES

Production agricole	Exploitant, éleveur, viticulteur, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste...	
	Responsable d'exploitation, régisseur	
Aménagement paysager	Chef d'entreprise	
	Chef de chantier, conducteur de travaux	
	Responsable en bureaux d'études, architecte paysagiste	
Production et transformation agroalimentaire	Agent de maîtrise, responsable de production	
	Oenologue, maître de chai	
	Responsable ou assistant en contrôle qualité, laboratoire ou en assurance qualité/hygiène/ sécurité/environnement (QHSE)	
	Responsable, ingénieur en recherche & développement	
Forêt, environnement	Ingénieur, chef de chantier forestier	
	Ingénieur forestier (ONF)	
	Animateur environnement, parcs nationaux, chargé d'études ou de missions environnement	
	Ingénieur assainissement, eau potable, qualité des eaux, traitement des déchets	
Commerce (agrofouritures, produits alimentaires, services...)	Ingénieur commercial en agrofouritures ou produits alimentaires, responsable de rayon en grande distribution, responsable d'équipe de ventes, acheteur, responsable grands comptes, chargé de développement/d'affaires	
	Chargé de clientèle banque, assurance, responsable export	
	Chef de produit, responsable marketing	
	Directeur de centre de profit	
Services, conseil, expérimentation, enseignement/formation	Conseiller en organisme agricole, animateur organisme agricole, chargé d'études ou de missions, responsable de service, consultant	
	Conseiller d'entreprise en centre de gestion, expert (foncier, assurances...)	
	Ingénieur en expérimentation (firmes privées, instituts techniques, Inra)	
	Formateur technique, moniteur, éducateur technique, professeur dans l'enseignement agricole technique et supérieur	



Accès à l'emploi facile : beaucoup d'offres d'emploi (parfois non diffusées et/ou supérieures à la demande), souvent peu de candidats. Des spécificités régionales peuvent néanmoins exister.



Accès à l'emploi difficile : forte concurrence entre candidats.



Accès à l'emploi très difficile : peu d'offres, ou postes ciblant un autre niveau de formation, ou candidats très nombreux.



Nécessite de s'installer comme agriculteur ou chef d'entreprise.



Accès à l'emploi satisfaisant : relatif équilibre entre l'offre et la demande.

D'où viennent ces indicateurs ?

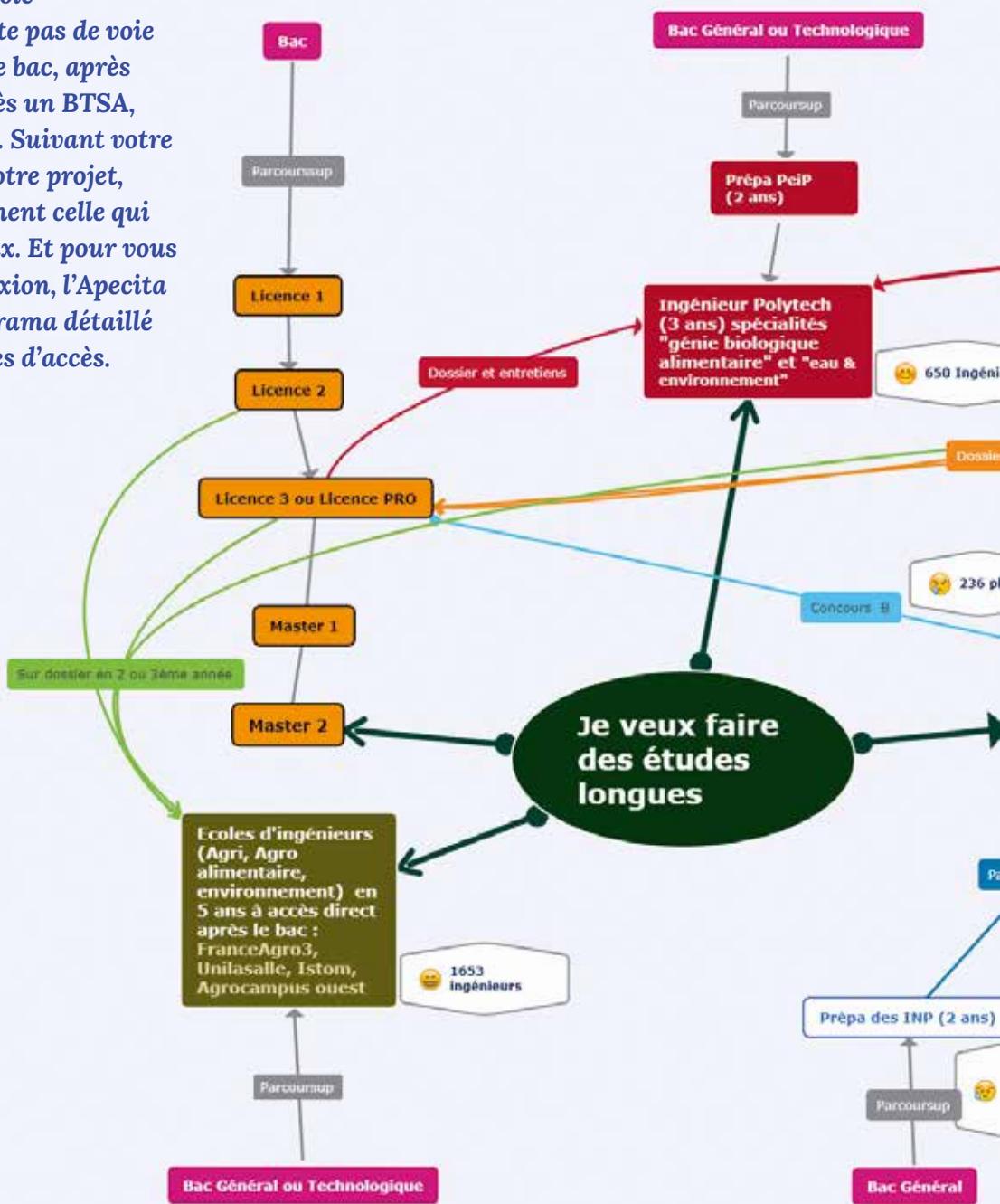
Ils sont issus de l'expérience des conseillers Apecita qui accompagnent les employeurs et qui constatent, ainsi, la facilité ou la difficulté de recruter selon les postes.

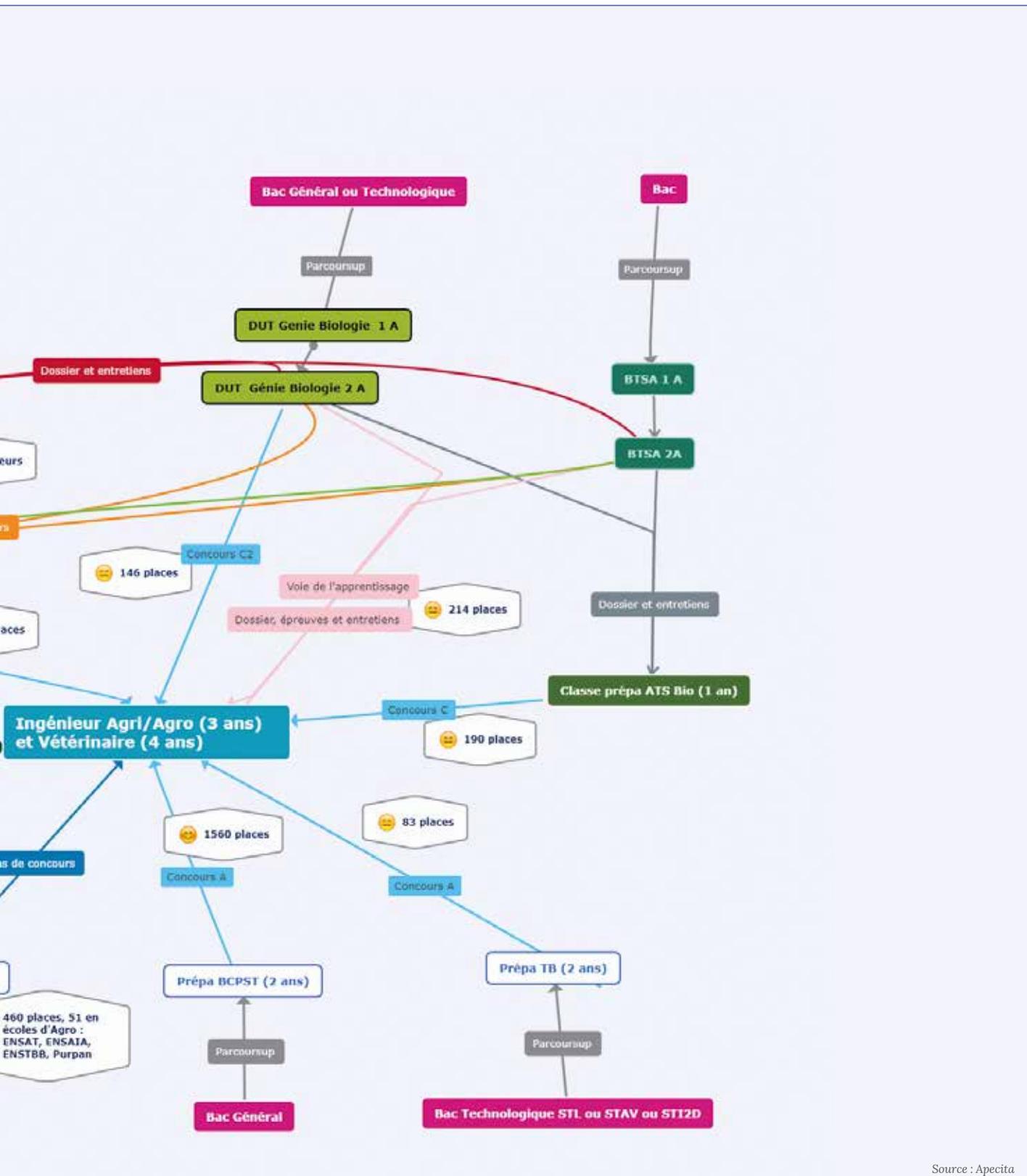
(1) Faites-vous une idée plus précise en consultant les fiches métiers sur www.agrorientation.com

Carte mentale

TOUS LES CHEMINS MÈNENT... à l'école d'ingénieurs !

Pour accéder à une école d'ingénieurs, il n'existe pas de voie unique : accès après le bac, après une classe prépa, après un BTSA, un DUT, une licence... Suivant votre profil, vos envies et votre projet, vous trouverez forcément celle qui vous convient le mieux. Et pour vous aider dans votre réflexion, l'Apecita vous propose ce panorama détaillé de ces différentes voies d'accès.





Source : Apecita

Réforme du bac

ÉTUDES D'INGÉNIEUR : les spécialités à choisir

La réforme du bac 2021 a déjà commencé. Les lycéens doivent choisir avant la fin de leur classe de seconde les spécialités qu'ils étudieront et passeront au bac. Des écoles d'ingénieurs nous donnent ici leurs conseils sur les spécialités à favoriser pour intégrer une filière ingénieur.



Assomption- Bellevue, Emilie Blouet, directrice pôle supérieur

● **« UN PROFIL SCIENTIFIQUE SOLIDE ET ÉQUILIBRÉ »**

« La classe prépa BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) offre une formation équilibrée en mathématiques, physique-chimie, SVT,

français, informatique, anglais et géographie en 2^e année. Pour intégrer ce cursus, les élèves de première doivent choisir les spécialités mathématiques, SVT (ou biologie écologie en lycée agricole) et physique-chimie. Les élèves de Terminale peuvent opter pour n'importe quelle combinaison de deux matières parmi ces trois spécialités. S'ils choisissent la spécialité physique-chimie et SVT, ils doivent prendre en complément l'option « Maths complémentaires ». Aux élèves qui souhaitent intégrer la classe prépa BCPST, nous demandons un profil scientifique solide et équilibré dans les matières scientifiques. Nous attachons également une grande importance aux matières autres que les matières scientifiques telles que l'anglais, le français et la philosophie, enseignements indispensables car ils entraînent les élèves à l'exercice rédactionnel. Le candidat, futur ingénieur, sera très régulièrement amené à rédiger et à s'exprimer tant en français qu'en anglais ! De plus, les coefficients du concours sur les matières littéraires sont élevés. Enfin, nous sommes très attentifs à la marge de progression en termes de temps de travail du jeune lycéen par rapport aux appréciations des enseignants. Pour intégrer la BCPST, formation exigeante qui demande un fort investissement personnel, l'élève doit montrer une bonne capacité de travail, de la motivation ainsi qu'une bonne résistance au stress. Mais les professeurs sont très présents pour accompagner et encourager. Ils demandent beaucoup mais ont une très grande disponibilité. »

Bordeaux Sciences agro, Michel Le Hénaff, directeur délégué en charge de l'enseignement et de la vie étudiante

● **« FAVORISER LES SVT »**

« Bordeaux Sciences agro partage la position du ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui recommande aux élèves de première de favoriser les SVT (ou « biologie-écologie » dans les lycées agricoles) et de choisir ensuite les mathématiques ou la physique/chimie, voire d'autres combinaisons avec les spécialités sciences de l'ingénieur ou numérique. Aux élèves de Terminale, nous conseillons de conserver les SVT (ou « biologie-écologie » dans les lycées agricoles) parmi les deux spécialités suivies. D'autres choix restent possibles pour favoriser la découverte des différentes spécialités proposées par les lycées. Néanmoins, l'option maths complémentaires est vivement préconisée si les mathématiques ne sont pas choisies. L'entrée à Bordeaux Sciences agro se fait majoritairement par la voie du concours A (concours national). Cependant, notre établissement cherche à élargir le recrutement à des effectifs issus du monde agricole, pour davantage de mixité territoriale et sociale, en articulant son recrutement entre élèves en formation sous statut étudiant et élèves sous statut apprenti. Le concours par l'apprentissage concerne notamment des élèves issus de BTS agricoles ; il sélectionne le candidat sur son parcours individuel, sa connaissance générale du monde agricole et rural, sa capacité à conduire un raisonnement scientifique et technique, et la cohérence de son projet professionnel autour du métier d'ingénieur. Aujourd'hui, 30 élèves sur 160 proviennent de lycées agricoles. »





Didier Kleiber, école d'ingénieurs de Purpan, directeur de l'enseignement

● « LES BASES SCIENTIFIQUES, LA PASSION ET LA PERSONNALITÉ : LES CLÉS POUR INTÉGRER L'ÉCOLE DE PURPAN »

« D'une manière générale, le lycéen qui veut accéder à un cursus d'ingénieurs doit avoir une appétence et des connaissances pour les sciences. De fait, pour son passage en première, l'école de Purpan, école d'ingénieurs en sciences du vivant, conseille au lycéen, afin de mettre le maximum de chances de son côté, de choisir trois matières scientifiques parmi les quatre proposées : mathématiques, SVT, physique/chimie et sciences de l'ingénieur. Si l'élève a des facilités dans deux matières scientifiques, et si une autre matière l'attire (histoire/géographie, langues étrangères, numérique et informatique, sciences économiques et sociales...), il a aussi la possibilité d'opter pour une 3^e spécialité non scientifique. Lors du passage en terminale, il pourra maximiser ses chances de réussite en conservant deux disciplines scientifiques. En ce qui concerne la matière qu'il « faut » conserver entre la 1^{re} et la terminale (dans le cas où l'élève a « reconstitué » l'ex-filière S avec SVT / SP et Maths), nous considérons qu'il est préférable que l'élève garde les matières qui lui plaisent le plus : son choix ne sera pas pénalisé. Il n'y a pas de bonne réponse parmi les combinaisons possibles, même si la construction intellectuelle qu'apportent les mathématiques paraît prioritaire à acquérir. Dans tous les cas, l'élève disposera, comme tous les élèves entrant en 1^{re} année, de cours de renforcement dans la matière (ou les matières) qu'il n'aurait pas suivie(s) en Terminale. Pour les enseignements facultatifs, en 1^{re}, comme en terminale, le choix est libre. Un profil différent nous interpellera toujours lors du recrutement. En bref, les bases scientifiques, les passions et la personnalité sont les clés pour intégrer une école d'ingénieurs en sciences du vivant comme l'école de Purpan. Pour s'inscrire en 1^{re} année à l'école de Purpan, il est nécessaire de candidater via la plateforme ParcoursSup. Les établissements du réseau France Agro3 (réseau auquel appartient l'école d'ingénieurs de Purpan), recrutent collectivement. Il n'y a pas d'épreuves écrites académiques. Une première sélection s'effectue sur la base du dossier (ensemble des notes de première, de terminale et des épreuves anticipées au bac et Fiche Avenir) à l'aide d'un outil d'aide à la décision. Elle est complétée, en parallèle, par la lecture du dossier du candidat. Le candidat se voit attribuer une note (qui représente 60% de la note finale) qui détermine son admissibilité en journée candidats. Lors de cette journée, il devra passer un entretien de motivation et répondre à un questionnaire de motivation et culture générale dans chacune des écoles du réseau France Agro3 auxquelles il aura postulé. Une analyse complémentaire du dossier complétera l'étude de dossiers de candidature. Cette étape donne lieu à une note qui représente 40% de la note finale. »

Le point sur...

● LA RÉFORME DU BAC

C'est en 2021 qu'aura lieu la première session du nouveau baccalauréat général et technologique. Cette réforme concerne donc les élèves entrés en seconde depuis septembre 2018.

Si la classe de seconde reste commune à la voie générale et technologique, le principal changement induit par cette réforme est, pour la voie générale, la fin des séries L, ES, et S. Tous les lycéens suivent désormais les mêmes enseignements communs (français en première, philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, deux langues vivantes, éducation physique et sportive, enseignement scientifique). Ils choisissent des enseignements de spécialités : trois en première puis approfondissent deux enseignements de spécialité en terminale, avec la possibilité de choisir des enseignements optionnels. À noter que les établissements de l'enseignement agricole proposent les 3 enseignements de spécialité suivants : Biologie-écologie, Mathématiques et Physique chimie. Afin d'aider les élèves à faire leur choix, l'Onisep a développé le site horizons21.fr qui permet de simuler les combinaisons de spécialités et découvrir les perspectives de formations et de métiers. L'autre des grandes nouveautés est l'introduction du contrôle continu qui représentera 40 % de la note finale. Les épreuves nationales compteront pour 60 % dans la note finale de l'examen. À noter que pour le cycle terminal (classes de 1^{re} et terminale) de la voie technologique, les séries ne sont pas modifiées car certaines ont été rénovées récemment. Ainsi, dans l'enseignement agricole, le bac Techno STAV demeure avec, trois enseignements de spécialité en première (gestion des ressources et de l'alimentation, territoires et sociétés, technologie) et deux en terminale (gestion des ressources et de l'alimentation, territoires et technologie).



JÉRÔME RICHÉ/ADOBE STOCK

DEVENIR INGÉNIEUR en cours de carrière

Pendant 18-20 mois, à temps plein, d'anciens salariés reprennent les chemins de l'école pour devenir ingénieur Isara. Ce diplôme peut en effet être obtenu dans le cadre de la formation continue.

Sur les bancs de l'Isara, des étudiants d'une vingtaine d'années et des adultes ayant déjà une solide expérience professionnelle peuvent se côtoyer. L'école d'ingénieurs, située à Lyon, offre en effet la possibilité d'obtenir le diplôme d'ingénieur Isara par la voie de la formation continue. Cette école, qui forme de futurs ingénieurs sur cinq ans après le baccalauréat, intègre ces candidats stagiaires en 4^e année. Ils doivent nécessairement, et au minimum, être titulaires d'un bac+3 en sciences du vivant, avoir trois ans d'expérience professionnelle (en agronomie, agroalimentaire ou environnement) et un niveau d'anglais correct. Pour obtenir leur diplôme, les stagiaires de la formation continue doivent en effet atteindre au moins le niveau B1 selon la Commission des titres d'ingénieur. Lorsque les trois conditions sont réunies, les candidats peuvent être reçus par l'école pour des tests écrits et des entretiens avec un jury. « Nous évaluons leurs motivations. Ils vont en effet se retrouver au milieu de très jeunes, à prendre des notes pendant 8 h/jour. Ils auront également du travail le soir. Il faut du courage. (...) Nous vérifions également leurs aptitudes intellectuelles, leur niveau scientifique. Il ne faut pas qu'ils soient à la peine dès le premier cours, explique Alain Gay, responsable de la formation continue à l'Isara. Pour ces raisons nous avons très peu de candidats. En moyenne, un tous les deux ans. » Dans le cadre du processus d'admis-

sion, les futurs stagiaires arrivent généralement avec un projet de financement monté avec leur opérateur de compétences (Opco), sachant que la scolarité s'élève à 25 000 euros pour les deux années et qu'un emploi salarié en parallèle n'est pas compatible. « Les élèves ont environ 35 heures de cours et 15 h de travail personnel par semaine », justifie-t-il.

Afin de faciliter l'obtention du financement, leur formation est donc condensée sur 18-20 mois. Contrairement aux étudiants ingénieurs en 4^e année, les stagiaires n'ont pas besoin d'effectuer un stage de trois mois en entreprise étant donné leur expérience. En revanche, comme les étudiants, ils doivent rendre un mémoire de fin d'études au terme d'un stage de six mois. Ils peuvent également choisir des enseignements optionnels dans le cadre du parcours de spécialisation de 4^e et 5^e année de l'Isara.

Jusqu'à présent, tous les stagiaires-ingénieurs de la formation continue de l'école ont obtenu leur diplôme. « Ils ont parfaitement réussi leur intégration, ont brillamment terminé leurs études, souligne Alain Gay. Nous sommes enchantés d'avoir de la diversité dans les classes ! »

— C. EVEN



Claudine Delbart, stagiaire-ingénieur à l'Isara

« LE PLUS ORIGINAL A ÉTÉ DE ME RETROUVER AVEC DES ÉLÈVES DE 20 ANS »

« Depuis plusieurs années je réfléchissais à m'ouvrir d'autres portes et explorer d'autres domaines », raconte Claudine Delbart, stagiaire-ingénieur en formation continue à l'Isara de Lyon. Elle a intégré cette école d'ingénieur en septembre dernier et choisi de développer notamment ses compétences en agroalimentaire et management industriel, des domaines relativement nouveaux pour elle. Depuis une vingtaine d'années, elle travaillait en effet dans le secteur du vin. Après avoir obtenu une licence en sciences de la vigne (bac+3) dans le cadre de la formation initiale, elle avait gravi les échelons pour devenir co-directrice générale d'une cave coopérative dans le Vaucluse.

Aujourd'hui, elle apprécie de relever ce « challenge ». « Je n'ai pas été perturbée par le fait de retourner à l'école, de prendre des notes. J'étais habituée dans mes différents postes à apprendre tous les jours, explique-t-elle. Le plus original à 40 ans a été de me retrouver avec des élèves de 20 ans et de me remettre à remplir des copies d'examen. J'ai été accueilli par mes collègues de promotion avec beaucoup de bienveillance. C'est une formidable aventure professionnelle et humaine. »

CONSEILLER·ÈRE en agro-environnement

ON COMPTE SUR ELLE/LUI POUR...

- Accompagner et conseiller les agriculteurs dans leurs projets environnementaux
- Réaliser les dossiers réglementaires des exploitants (plan de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire...)
- Coordonner l'animation de groupes d'agriculteurs sur les thématiques environnementales
- Réaliser des diagnostics environnementaux (biodiversité, énergie...)
- Mettre en place de l'expérimentation locale
- Participer à l'élaboration des références via la rédaction de synthèses, de bulletins techniques...
- Développer l'offre de service aux agriculteurs

OÙ EXERCER ?

Dans une chambre d'agriculture, dans une association de développement de l'agriculture biologique, dans un cabinet de conseils

QUELLE RÉMUNÉRATION ?

À partir de 25 K€ pour les profils débutants, elle peut atteindre, voire dépasser les 30 K€ pour les profils les plus expérimentés

SON PROFIL



LES FORMATIONS POSSIBLES

- Ingénieur agronome
- Master dans le domaine de l'environnement
- Licence pro dans le domaine de l'environnement



LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Évoluer vers un poste de chef-fe de service, de directeur de structure

CONSEILLER·ÈRE en agro-environnement

Sylvie Lemaire, conseillère énergie

« L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE »

Sylvie Lemaire est conseillère énergie au sein du pôle environnement de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or, un poste qu'elle occupe après un parcours dans différents univers professionnels. « De formation ingénieur des techniques agricoles, avec une spécialisation agronomie (ex Enita de Quetigny), j'ai travaillé durant cinq ans pour la fédération des industries condimentaires en tant que chargée de recherche sur la mécanisation des récoltes de cornichons. Après ce contrat de recherche, je suis devenue formatrice (de BTS Acse) au centre de formation de Fauverney (21). Depuis 1996, je travaille à la chambre d'agriculture de Côte-d'Or où j'ai démarré comme animatrice du réseau des Cuma avant de devenir chargée de mission énergie en 2007. » Au quotidien, son métier comporte deux volets principaux. « L'une de mes missions consiste à réaliser des diagnostics énergétiques sur les exploitations agricoles et à l'échelle de territoires (communautés de communes, pays...). Grâce à des outils spécifiques, je fais le bilan énergétique (et des émissions de gaz à effet de serre) de l'exploitation, dans le but de proposer des pistes d'améliorations. Le second volet de l'activité, qui occupe plus de 80 % de mon temps, est consacré à l'accompagnement de projets de production d'énergie à l'échelle des exploitations ou à l'échelle des territoires, dans tous les secteurs : méthanisation, solaire, bois. Cet accompagnement de projets consiste aussi à réaliser au préalable des réunions d'information et de sensibilisation. Concrètement, sur un projet de méthanisation agricole par exemple, je réalise une pré-étude afin que l'agriculteur ait les éléments pour décider de s'engager ou pas. Si l'agriculteur le souhaite, je reste à ses côtés pour la rédaction du cahier des charges et le choix du bureau d'études lorsqu'il y a étude de faisabilité », explique Sylvie Lemaire. La conseillère apprécie l'autonomie offerte par le poste et surtout le contact avec la profession agricole ainsi que la possibilité de lui apporter un conseil neutre. « Je ne vends pas de panneaux solaires », dit-elle. Les qualités requises pour exercer ce métier ? « Le secteur de l'énergie renouvelable est en pleine mutation : il faut être capable de s'adapter très vite car les types de projets évoluent constamment. Le conseiller énergie, en tant qu'interlocuteur privilégié des agriculteurs et de multiples partenaires (Ademe, syndicats d'énergie, gestionnaires de réseaux de gaz...) doit aussi disposer d'un très bon relationnel et d'une aisance rédactionnelle. »



Le pôle environnement de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or

« AU SERVICE DU CONSEIL EN AGRO-ENVIRONNEMENT »

Le pôle environnement de la chambre départementale d'agriculture de Côte-d'Or (établissement public de 85 collaborateurs) compte une dizaine de conseillers en charge d'une multitude d'actions de conseils collectives et individuelles en agro-environnement auprès des agriculteurs. Ces actions concernent la protection des ressources et la production durable : protection des bassins de captage et des zones à enjeux eau, connaissance et protection des milieux (biodiversité, MAEC, Natura 2000), certification HVE, énergie, MESE (mission d'expertise et de suivi des épandages), fonctionnement du sol (profil de sol, conseil agro-pédologique). Le service propose aussi un certain nombre d'interventions permettant de satisfaire à des obligations réglementaires (accompagnement dans l'application des réglementations conditionnalité, Pac, directive nitrates, Certiphyto) et la mise en conformité : stockage, épandage (effluents d'élevage, ICPE, effluents phytosanitaires et PCAE), traçabilité Mes P@rcelles.

« Le conseiller agro-environnement a une grande importance auprès des exploitants agricoles qui sont soumis au respect d'un certain nombre d'obligations réglementaires par rapport à l'environnement. Les conseillers se tiennent à leur disposition pour les accompagner, leur donner les informations. Au-delà de l'aspect réglementation, ils aident à la mise en place de bonnes pratiques agricoles », explique Anne Hermant, responsable de l'équipe environnement à la chambre départementale d'agriculture de Côte-d'Or. Pour le poste de conseiller agro-environnement, la structure exige des connaissances techniques en agronomie, environnement et énergie, ainsi que des aptitudes relationnelles, un sens de l'écoute et de la rigueur. Les qualités d'animateur intervenant auprès de groupes sont appréciées, tout comme l'aptitude au travail en équipe. Le profil demandé est celui d'ingénieur agri/ agro ou équivalent.

Qualisud

L'AGENT DE CONTRÔLE ACQUIERT une solide connaissance agricole

Basé à Auzeville-Tolosane en Haute-Garonne, l'organisme de contrôle et de certification voit son activité augmentée avec le développement de la HVE et de l'agriculture biologique. Explication du métier.

Les agriculteurs qui produisent sous signes de qualité (AOP, AOC, IGP, label Rouge...), ou pour certains sous cahier des charges privés, connaissent bien Qualisud et ses agents de contrôle. Cette association, créée en 1965 par un groupe d'éleveur de volailles, effectue des contrôles, le plus souvent inopinés, chez des producteurs pour vérifier s'ils respectent bien le cahier des charges inhérent à un label privé ou un signe de qualité officiel. Les nombreux adhérents de cette association sont des agriculteurs, des coopératives ou des négoce et des ODG (organisme de défense et de gestion). Aujourd'hui, Qualisud rayonne en France et principalement au sud-est et au sud-ouest avec six sites administratifs, le siège social étant basé à Auzeville-Tolosane, en Haute-Garonne. L'association réalise ainsi plus de 23 000 interventions par an. « Notre chiffre d'affaires, 7 millions d'euros en 2019, continue sa progression, affirme Sylvie Marconnet, responsable des ressources humaines. Et notre activité profite de l'émergence du label Haute Valeur environnementale (HVE) et du



Qualisud effectue plus de 23 000 contrôles par an et suit de nombreux cahiers des charges, tels que celui du poulet fermier jaune label Rouge.

développement de l'agriculture biologique. Le chiffre d'affaires des contrôles liés à l'agriculture biologique, par exemple, a augmenté de 22 % ! Nous nous attendons au même rythme cette année. Cela se traduit par des embauches chaque année. Nous sommes ainsi passés de 79 salariés en 2014 à 115 salariés aujourd'hui. » Depuis très longtemps, Qualisud fait appel à l'Apécita pour recruter son personnel. « Nous faisons entre 20 à 30 annonces par an, relève Sylvie Marconne, essentiellement pour embaucher des agents de contrôle en CDD et en CDI. Cela peut concerner des ouvertures de postes. Comme dans beaucoup de secteurs,

nous constatons un allongement des durées de recrutement et peinons à trouver des candidats. En 2014, il fallait un ou deux mois pour recruter un agent de contrôle. Aujourd'hui, un temps au-delà des quatre mois est devenu courant. »

Des contrôles de cahier des charges officiels et privés

Jusqu'à ce jour, les contrôles de Qualisud se partagent entre ceux qui concernent

« L'agent de contrôle réalise les audits dans les exploitations, peut assurer le prélèvement de produits pour vérification, s'assure du respect du cahier des charges. Chez Qualisud, il gère de façon autonome l'organisation de son travail. »

EN BREF

- Siège social à Auzeville-Tolosane (Haute-Garonne)
- Six sites administratifs : Auzeville-Tolosane, Aire-sur-Adour (Landes), Marmande (Lot-et-Garonne), Limoges (Haute-Vienne), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire)
- 115 salariés dont 90 agents de contrôle

les signes officiels de la qualité et de l'origine (Siqo) et ceux pour le compte de tiers. Sylvie Marconnet détaille toutefois : « Les contrôles ne sont pas uniquement réalisés pour les structures adhérentes. C'est ainsi par exemple que nous contrôlons pour le groupe Casino les producteurs de volailles qui souhaitent s'engager dans la démarche "bien-être animal". » L'agent de contrôle est au cœur des métiers de l'organisme de contrôle. « Il réalise les audits dans les exploitations, peut assurer le prélèvement de produits pour vérification, s'assure du respect du cahier des charges. Chez Qualisud, il gère de façon autonome l'organisation de son travail. Du fait de cette autonomie, le personnel de terrain travaille au forfait jour. En moyenne, il suit 100 producteurs dans l'année. » Le métier d'agent de contrôles nécessite non seulement une bonne connaissance du monde agricole et de ses pratiques, mais aussi une capacité à s'adapter et à être autonome. Les contrôles durent en moyenne une demi-journée, mais ils peuvent s'étaler jusqu'à plusieurs jours. Aucun établissement ne dispense un enseignement pour devenir agent de contrôle. Qualisud engage donc des diplômés bac+2 agricole (BTS en production animale, végétale ou ACSE et licence professionnelle). Puis l'association organise en interne leur formation.

Une démarche RSE en cours

Les premiers pas d'un agent de contrôle sur le terrain ne s'effectuent pas avant qu'il ait été formé au moins quinze jours et que ces aptitudes ne soient reconnues. « Au départ, il s'agit de bien connaître le cahier des charges pour une filière donnée, et le métier, c'est-à-dire apprendre à restituer un audit, expliquer les non-conformités si elles existent... », précise Sylvie Marconnet. Au fur et à mesure des années, l'agent de contrôle va acquérir des connaissances dans d'autres filières. Le chargé de certification, autre métier chez Qualisud, prend le relais des agents de contrôles. Poste administratif et sédentaire à 100 %, il traite le rapport du contrôle et vérifie que les pratiques sont bien conformes. En cas de

Témoignage

SÉBASTIEN BRUNAT, AGENT DE CONTRÔLE ET RÉFÉRENT FILIÈRE

Depuis dix ans, Sébastien Brunat est agent de contrôle chez Qualisud. Et depuis cinq ans, il partage cette tâche avec la fonction de référent filière fruits et légumes. Au fur et à mesure des années, il a contrôlé de plus en plus de cahiers des charges. Aujourd'hui, il est basé à Marmande, au cœur de la production de fruits et légumes. « Je contrôle des exploitations à moins de deux heures de mon lieu de travail, précise-t-il. Le producteur est prévenu un ou deux jours avant. Et le contrôle s'effectue durant la pleine saison de production. Lorsque nous contrôlons l'application de plusieurs cahiers des charges, notre secteur de travail devient plus concentré. Et en même temps nous acquérons une solide expérience du bassin de production. » En contact permanent avec les producteurs et les exploitations à la gestion très variée, il constate au fil des ans l'évolution du secteur. « Les producteurs de fruits et légumes ont réalisé beaucoup d'efforts pour répondre à la demande de la société, notamment en réduisant les applications de produits phytosanitaires. Mais malheureusement, les consommateurs n'en sont pas toujours informés. C'est ainsi que je note une certaine lassitude chez les producteurs. »



Les agents de Qualisud effectuent des contrôles sur un nombre varié de produits bruts ou transformés, comme ici le fromage de chèvre de Sainte-Maure-de-Touraine.

non-conformité, des barèmes de sanctions existent pour chaque cahier des charges. Le producteur aura ainsi un avertissement ou un déclassement ou sera obligé de se retirer du dispositif. Pour assurer une interface efficace entre l'organisme de contrôle, les OGD, l'INAO, le Cofrac (Comité français d'accréditation) ou les détenteurs de cahier des charges, Qualisud a formé aussi des référents filières. Ces derniers ont aussi en charge les demandes d'habilitation pour les producteurs qui souhaitent entrer dans une démarche qualité. Transmis par l'ODG

qui a déjà réalisé lui-même un premier audit, cette demande est examinée par le référent filière qui l'accepte ou pas. Enfin, les nombreux agents de contrôle de Qualisud sont pilotés par des chefs d'équipes qui s'assurent au quotidien du respect des règles et de l'avancement des contrôles durant l'année en cours. Avec un personnel de plus en plus nombreux, Qualisud s'investit dans la qualité de vie au travail. Depuis 2018, l'association a commencé une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises).

— MARIE-DOMINIQUE GUIHARD

Recrutement

LA COOPTATION fait son grand retour

Dans la guerre actuelle des talents, de plus en plus d'entreprises renouent avec ce système éprouvé de recommandation entre pairs. Il convient toutefois d'encadrer le dispositif afin d'éviter certaines dérives.



FRESHIDEA/ADOBÉ STOCK

Étude

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE A FAIBLEMENT RECOURS À LA COOPTATION

Selon la dernière étude de l'Aphec sur le sourcing, la cooptation des salariés était le quatrième canal d'embauche de cadres en 2018 avec 10 % des postes pourvus, soit un point de plus que l'année précédente. Cette moyenne est très variable d'un secteur d'activité à l'autre. Avec un taux de recours 19 %, l'industrie agroalimentaire est celle qui est le moins portée sur la cooptation. À titre de comparaison, l'informatique affiche un taux de 64 %, la communication et les médias, 59 %, la banque-assurances, 55 %. Plus la taille de l'entreprise est grande et plus le choix de la cooptation est prononcé. Il est de 35 % pour les sociétés de 50 à 100 salariés pour s'élever à 59 % pour les celles de plus de mille employés.

Sur le principe « les amis de mes amis sont mes amis », la cooptation revient en force selon le dernier rapport de Top Employers Institute. 73 % des « top employeurs » en France la pratiquent, soit 13 points de plus en un an. Cette méthode de recrutement qui a fait ses preuves est, de fait, un bon moyen de contourner l'état pénurique de certains profils comme les développeurs informatiques. Qui mieux qu'un collaborateur connaît à la fois son entreprise et les attentes de son réseau ? Moins chère qu'un cabinet de recrutement ou même que le dépôt d'une annonce sur un job board, la cooptation permet d'obtenir des candidatures de meilleur de qualité. S'engageant

personnellement, le coopteur ne prendra pas le risque de recommander un « bras cassé ». Ce système de recommandation entre pairs permet surtout de sonder marché caché de l'emploi inaccessible aux processus classiques de recrutement.

Pour industrialiser la démarche, il existe des plateformes comme Keycoopt System ou Myjobcompany qui diffusent les annonces en interne sur lesquelles le collaborateur peut positionner des personnes de son entourage voire postuler lui-même. Ce qui permet ainsi de lier mobilité interne et cooptation. Afin d'inciter les collaborateurs à jouer les agents recruteurs, la cooptation est gé-

Moins chère qu'un cabinet de recrutement ou même que le dépôt d'une annonce sur un job board, la cooptation permet d'obtenir des candidatures de meilleure qualité.

néralement assortie d'une prime, dont le montant oscille entre 200 et 5 000 euros, ou d'un avantage en nature comme un bon d'achat ou un voyage. L'attribution de gratifications trop élevées fait débat. Elle conduirait, selon certains experts RH, à faire des collaborateurs de véritables chasseurs de prime. Directeur de Keycoopt System qui a notamment Bonduelle comme client, Guillaume Dubrule n'a jamais constaté ce type de dérive qui transformerait la cooptation en nouvelle source de revenus. « *Tout d'abord, il n'y a pas de postes à pourvoir toutes les semaines. Ensuite, il y a des garde-fous. Une personne ne peut pas recommander tout son carnet d'adresses en se disant, qu'avec un peu de chance, un de ses contacts sera recruté. Il faut pouvoir justifier chaque recommandation. J'ai travaillé quinze ans avec Guillaume dans une autre vie, je lui connais telles qualités. Cela ne peut pas être un simple contact LinkedIn.* »

Attention au clonage!

Autre risque : la confusion entre cooptation et copinage. En dépit de l'affection qu'il porte au coopté, le coopteur doit recommander une personne pour ses seules compétences professionnelles, en toute objectivité. Il en va de sa propre crédibilité. Inversement, il aurait beaucoup à perdre à entraîner un ami à venir dans son entreprise en lui cachant les difficultés du poste.

Le dernier grief contre la cooptation, c'est le « syndrome du mouton ». Un collaborateur recommandera avant tout des candidats issus de son école ou ayant suivi un parcours similaire au risque de faire venir les mêmes clones. Ce qui ne favorise pas la diversité des équipes ni les recrutements atypiques. Si tous les profils recommandés travaillent dans l'ancienne société du coopteur, cela pourrait être, par ailleurs, perçu comme un débauchage massif et donner lieu à une action en justice.

— XAVIER BISEUL

Avis d'expert

● « LA COOPTATION DOIT CONCERNER TOUS LES COLLABORATEURS »

Guillaume Dubrule,
directeur de Keycoopt System

Quels sont les facteurs-clés de réussite d'un programme de cooptation ?

Décréter la cooptation est une bonne chose mais si le programme n'est pas associé à un plan de communication, il a peu de chance de réussir. Affichage, SMS e-mailing, intranet, vidéo... Tous les supports sont bons.

Les meilleursancements sont portés au plus haut niveau hiérarchique de l'entreprise. Dans un mail adressé à toute l'entreprise, la direction générale expliquera les raisons du recours à la cooptation et comment elle souhaite que ses collaborateurs l'aident à recruter.

Rédiger une charte de la cooptation permet de définir les règles du programme. Peut-on, par exemple, recommander des membres de sa famille ? Aux yeux de certains employeurs, cela pourrait nuire aux relations de travail. D'autres entreprises estiment que les membres du comité direction ne sont pas éligibles au programme, la cooptation faisant partie intégrante de leur fonction.

Il faut ensuite tenir informé les coopteurs du suivi du process. La personne s'est engagée au nom de son entreprise, elle a le droit de savoir ce que la candidature est advenue que l'issue soit positive ou non.

Faut-il embarquer tous les collaborateurs ?

Je le conseille quitte à modérer le montant des primes en fonction de l'état pénurique des postes recherchés. Ne donner l'accès au programme qu'à une partie du personnel risque de générer de la frustration. Pourquoi le service IT serait intéressé au recrutement et pas le service comptabilité ? Ce n'est pas parce que je travaille au marketing que je ne connais pas des commerciaux et des ingénieurs.

Les passerelles entre les métiers sont de plus en plus ouvertes et nous sommes tous amenés à avoir plusieurs vies professionnelles. Il n'y a donc pas de raison de cloisonner à l'exception de la cooptation sur des postes stratégiques ou confidentiels.

Quid de la prime ?

Je recommande d'assortir systématiquement la cooptation d'une gratification qui prend généralement la forme d'une prime financière, oscillant de 200 à 5 000 euros avec un point d'équilibre autour de 600/800 euros. Certains employeurs préfèrent donner des bons d'achat ou faire bénéficier le cooptant de tarifs préférentiels sur produits et services de la société. La tendance est aussi aux dons versés aux associations caritatives comme Les Restos du Cœur.

Je pense qu'il ne faut pas conditionner l'attribution prime à la fin de la période d'essai du coopté même si les deux tiers de nos clients versent 50 % du montant à la signature du contrat de travail et 50 % ensuite. Le rôle du cooptant s'arrête à la recommandation. Les RH ont ensuite évalué le profil et ont pris la décision de le recruter.

La cooptation reviendra toujours moins chère que de faire appel à un cabinet de recrutement qui factura sa mission plusieurs milliers d'euros. Le dépôt d'une annonce sur un site d'emploi peut, lui, coûter de 500 à 1 000 euros. Non seulement la cooptation revient moins cher mais la qualité des candidatures est significativement meilleure et elle fait baisser le turnover. Le cooptant se sera assuré que le profil recommandé correspond aux valeurs de l'entreprise. Il l'aura briefé avant.





Sabine Galindo

responsable des admissions Polytech Montpellier

« Nous réunissons des écoles universitaires »

Les écoles d'ingénieurs du réseau Polytech proposent douze domaines de formation, allant de la biologie à l'informatique, en passant par la mécanique ou le génie civil.

Quelles sont les spécificités du réseau Polytech ?

Sabine Galindo : Notre réseau réunit des écoles publiques internes aux universités, dont 90 % des enseignants sont aussi des chercheurs. Les écoles fonctionnent de manière harmonisée sur divers aspects (procédures de recrutement, partage des valeurs...). Dans le cadre du cycle ingénieur, elles proposent chacune plusieurs domaines de formation dont pour certaines « Eau, environnement, aménagement » (EEA) et/ou « Génie biologique et alimentaire » (GBA). En tant qu'école polytechnique, les étudiants peuvent réaliser des projets transverses avec leurs collègues d'autres spécialités. Dans le cadre de traitement de données, les élèves de GBA peuvent ainsi travailler avec les étudiants spécialisés en informatique.

Comment intégrer le parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) après le baccalauréat ?

S. G. : Les lycéens doivent s'inscrire sur Parcoursup au concours Geipi Polytech (commun à 34 écoles). Cette année, l'écrit est basé sur les mathématiques et la physique-chimie. L'année prochaine, avec la réforme du bac, les sujets seront adaptés, mais il y aura nécessairement un sujet de mathématiques et un sujet sur une autre matière scientifique. Dans le cadre de la réforme, nous recommandons aux lycéens qu'ils choisissent en première trois options scientifiques, dont nécessairement les mathématiques et la physique-chimie. En terminal, ils devront absolument opter pour les mathématiques et une des quatre autres matières scientifiques (physique-chimie, SVT...).

Le cycle préparatoire se décline en trois PeiP. Pouvez-vous en dire plus sur le parcours « bio » proposé par cinq écoles du réseau ?

S. G. : Tous les étudiants en PeiP ont des mathématiques, de la physique-chimie et de l'informatique. Dans le cycle bio, les volumes de for-

mation sont adaptés en mathématiques et physique-chimie pour intégrer de la biologie. Cette prépa n'est pas forcément un prérequis pour intégrer les domaines EEA ou GBA. À Polytech Montpellier, pour GBA, nous prenons autant de profils bio, que non bio, car en première année du cycle ingénieur une remise à niveau des étudiants est effectuée.

De quelle manière les étudiants peuvent intégrer la première année du cycle ingénieur Polytech à la suite d'un bac + 2 ?

S. G. : La voie classique pour les écoles d'ingénieur est celle des étudiants venant de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (mathématiques, physique-chimie...). L'autre voie est celle des concours sur titres. En première année de cycle ingénieur ce sont majoritairement des titulaires de DUT, mais aussi de licences et quelques BTS. Après avoir envoyé leur dossier (notes depuis le bac, classement, lettre de motivation), les candidats pourront être reçus en entretien. Les étudiants souhaitant poursuivre leur cursus en apprentissage peuvent postuler directement auprès des spécialités. C'est une demande croissante : nous sommes en train d'ouvrir une quatrième formation en apprentissage en informatique. Actuellement, cette voie n'est toutefois pas proposée pour la spécialité GBA à Polytech Montpellier. Nous nous étions posé la question dans le cadre d'un conseil de perfectionnement¹ où nous avons interrogé des professionnels, mais pour l'instant, les entreprises du secteur sont plus intéressées par les contrats de professionnalisation sur un an en dernière année. À la suite de ces conseils, les formations peuvent néanmoins évoluer. En GBA, il avait par exemple été décidé d'intégrer plus de biotechnologies. Nous nous adaptons à la demande du secteur, à l'évolution du marché et aux nouveaux enjeux.

— PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE EVEN

(1) Prévu par la commission des titres d'ingénieur.

Formation

L'ÉCOLE IHEDREA LANCE les premiers stages Agrisolidaires

Dans le cadre de son parcours de formation, l'Ihedrea, la seule école d'agro-management en Europe, propose désormais à ses étudiants la possibilité d'effectuer des stages solidaires. En proposant cette notion de solidarité dans sa pédagogie, l'école, consciente des difficultés que peuvent rencontrer certains agriculteurs dans leur quotidien, entend apporter une bouffée d'oxygène, un souffle nouveau d'énergie et un regard différent sur le monde de l'agriculture et de ses activités.



Christian Ouillet, directeur de l'Ihedrea.

JEAN-PIERRE COLLIN

Les stages Agrisolidaires, dont les premières sessions débuteront dès cet été, sont des stages effectués par les étudiants de l'Ihedrea. Ils les réalisent en binôme, au sein d'exploitations agricoles et sur une période de deux à quatre semaines, afin de soutenir des agriculteurs en situation difficile. Ces stages sont plus courts que les autres stages « classiques » du cursus, qui se déroulent eux durant deux mois. Le but est d'accompagner des entreprises agricoles faisant face à des difficultés. Celles-ci peuvent être d'ordre économiques, climatiques ou autre. Il s'agit là d'apporter un soutien psychologique de terrain de la part des étudiants. Leurs missions peuvent aller de la main-d'œuvre, la comptabilité, la gestion et les ressources humaines, l'administratif, le développement commercial, l'aide juridique, en passant par la communication. Les stages Agrisolidaires concernent

toutes les formations de l'école. Du stage validant en première année et stage facultatif pour les années suivantes, jusqu'à la cinquième année.

Une démarche solidaire

« Les profils des exploitants qui accueillent les stagiaires sont très diversifiés, explique Christian Ouillet, directeur de l'Ihedrea. Toutefois, il y a un ciblage particulier sur les éleveurs car ce sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour vivre de leur métier et pour qui la moindre variation sur une année (sécheresse, inondation, etc.) risque de mettre en péril l'exploitation. Pour trouver des agriculteurs, nous utilisons différents canaux. D'abord, l'Ihedrea a récemment rejoint le réseau Agri Sentinelles qui identifie sur le terrain les entreprises agricoles souhaitant recevoir nos jeunes stagiaires. En tant que seule école d'enseignement su-

périeur partenaire de ce réseau, la demande est forte. Ensuite, par nos autres partenaires qui ont adhéré à la démarche, la FNSEA ou les chambres d'agriculture. La participation à ces stages constitue pour les élèves une réelle expérience humaine et professionnelle au plus près de la réalité. Pour les agriculteurs, il s'agit d'un réel soutien, de l'apport d'une expertise nouvelle et pointue (nouvelles technologies, big data, sujets juridiques, fiscaux, comptables) qui peut être le point de départ d'un véritable souffle nouveau. » Les stages Agrisolidaires restent facultatifs et basés sur le volontariat. Les étudiants peuvent tout à fait opter pour un stage dit « classique » dans une exploitation. Une démarche solidaire et qui, grâce au réseau de l'école, permet de toucher le plus grand nombre d'exploitants souhaitant faire partie de l'aventure.

— WILLY DESCHAMPS

Dossier spécial

« Accompagnement des personnes »

Favoriser la rencontre des employeurs avec des personnes à la recherche d'un emploi est l'un des objectifs principaux de l'Apecita. Mais les services du spécialiste de l'emploi et de la formation en agriculture, agroalimentaire et environnement, sont loin de se limiter à la seule diffusion d'offres d'emploi et de stages. Qu'ils soient débutants, en activité ou à la recherche d'un emploi, les candidats peuvent en effet trouver auprès de leur conseiller une gamme complète de services, allant de l'information à l'accompagnement en passant par le conseil. Ateliers conseil sur les techniques de recherche d'emploi ou les réseaux sociaux, entretien personnalisé sur l'orientation ou le marché de l'emploi, bilan de compétences... Autant de services à découvrir dans le dossier spécial à paraître le 9 août prochain.



A. LAWOISIER/PXEL/STM

À NOTER DANS VOS AGENDAS



« L'Aventure du vivant » fait son tour de France

Après avoir accueilli plus de 7000 visiteurs au Salon de l'agriculture, le camion de la campagne « L'Aventure du vivant » s'arrêtera dans une vingtaine de villes pour promouvoir les richesses de l'enseignement agricole, de ses formations et des perspectives professionnelles qu'il propose aux jeunes. Les prochaines étapes sont prévues à :

- Périgueux (du 23 au 25 mars);
- Mont-de-Marsan (du 26 au 28 mars);
- Albi (du 30 mars au 1^{er} mai);
- Marseille (du 6 au 8 avril);
- Gap (du 9 au 11 avril);
- Valence (du 14 au 15 avril);
- Chambéry (du 16 au 18 avril);
- En Île-de-France (du 20 au 25 avril);
- Roubaix (du 27 au 28 avril);
- Le Havre (du 29 au 30 avril);
- Châlons-en-Champagne (du 4 au 5 mai);
- Nancy (les 6, 7 et 9 mai);
- Nevers (du 11 au 13 mai);
- Roanne (du 14 au 16 mai);
- Paris (le 17 mai).

L'Apecita vous conseille

À LIRE

Pourquoi les paysans vont sauver le monde

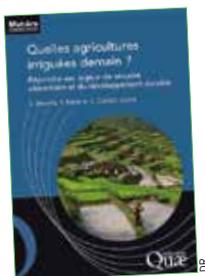
- Par Sylvie Brunel
- Éditions Buchet Chastel
- 256 pages
- 19 euros



Ils nous nourrissent, et pourtant nous les maltraitons. Ils ont toutes les solutions pour répondre aux défis du développement durable, changement climatique, biodiversité, transition énergétique...

Ils reverdiront la terre. La troisième révolution agricole a commencé dans les campagnes. Partout naît une agriculture de précision, de plus en plus propre, de plus en plus écologique. Alors pourquoi opposer les modèles au lieu de les associer ? Pourquoi vouloir revenir à un passé où l'insécurité alimentaire était la norme ? Sylvie Brunel, géographe, écrivain, ancienne présidente d'Action contre la Faim, est professeur à Sorbonne Université. Elle a acquis une longue expérience des crises alimentaires et nous livre dans cet ouvrage ses convictions pour l'avenir, dans un monde où la nourriture est de plus en plus stratégique.

Quelles agricultures irriguées demain ?



- Par Sami Bouarfa, François Breille et Caroline Coulon
- Éditions Quae
- 212 pages
- 29 euros

L'agriculture irriguée produit plus de 40 % de l'alimentation mondiale sur moins de 20 % des terres cultivées. L'irrigation est indispensable à la sécurité alimentaire mondiale sujette

au défi démographique. Pour autant, les enjeux d'une agriculture irriguée durable sont multiples pour répondre aux nécessités actuelles et futures : gestion intégrée de la ressource en eau, équité sociale pour les agriculteurs par rapport à l'allocation des terres et de l'eau, viabilité économique et financière des systèmes irrigués, gouvernance de l'eau et institutions adaptées, économie d'eau et valorisation des eaux usées, pratiques agroécologiques pour concilier productivité et défis environnementaux et climatiques, et préservation de la biodiversité, sont autant de dimensions dont il est nécessaire de tenir compte. Cet ouvrage apporte des éclairages sur ces différents défis, à partir de retours d'expériences issus de plusieurs décennies d'actions de développement de l'agriculture irriguée à l'international, conduites en particulier dans le cadre du projet Costea (Comité scientifique et technique de l'eau agricole). Il intéressera les décideurs en charge des politiques agricoles et d'irrigation, les opérateurs du développement et toute personne concernée par la pluralité des enjeux de l'agriculture irriguée.